

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 6 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le six février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Mennetou-sur-Cher dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Christophe THORIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14

Date de la convocation : 26 janvier 2018

PRESENTS : MM THORIN Christophe – RENAULT Mireille - JAQUE Eric - LONGEPE Nadia – LOMBARD Patrick – FERRON Bertrand – DUARTE Tony - COUSTRE Suzanne – LEFEU Adeline -

ABSENTS : DA ROCHA Séverine (pouvoir à M. THORIN) – JAUDOIN Arnaud (pouvoir à M. DUARTE) – NOTAMY Ludovic (pouvoir à M. LOMBARD) - DOUCET Ludovic (pouvoir à M. JAQUE) – TONNARD Martine (pouvoir à Mme LONGÉPÉ)

SECRETAIRE : Mme LONGEPE Nadia

PROJETS DE TRAVAUX 2018 et DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur THORIN a fait le point des projets 2018 et de leur financement.

En ce qui concerne, **l'aménagement du Centre de Secours**, que le SDIS a accepté de programmer en 2018 et de financer à hauteur de 60.000 €, le montant prévisionnel des travaux s'élèvera à 250.000 €. Le Conseil Départemental participera au moyen de la Dotation de Solidarité Rurale. Le Conseil Municipal sollicite une participation de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires (DETR), ce qui devrait ramener la part communale à environ 50.000 €. Ces travaux pourraient débuter à l'automne pour une durée de 8 mois.

Pour l'aménagement de la Porte Bonne Nouvelle, le CAUE de Loir-et-Cher finalise le projet qui sera présenté prochainement. La Communauté de communes sera sollicitée tandis que l'aide de l'Etat interviendra en 2019. Le projet pourra débuter ainsi fin 2018 (études – démolition) et se poursuivre début 2019 pour la partie ré-aménagement des stationnements et espaces verts.

En ce qui concerne les travaux en cours, il est fait état de l'avancement de la nouvelle bibliothèque, qui va prochainement s'installer place du 11 novembre, près de la salle associative.

Convention SEGILOG : renouvellement des contrats en cours, le prestataire donnant toute satisfaction.

Désignation des nouveaux délégués dans le cadre de la loi Gemapi :

La loi Gemapi modifie le mode de fonctionnement des syndicats chargés de la gestion des eaux (Canal – Cher – Sauldre). Dans cette optique, les élus représentant la CCRM et la Commune auprès du Syndicat du Canal de Berri, tandis que la représentation auprès du Syndicat du Lit du Cher est modifiée.

Vœu en faveur du maintien de la Sologne et de la Vallée du Cher en zone agricole défavorisée : le Conseil Municipal soutient la démarche des agriculteurs du secteur pour assurer la pérennité de leurs exploitations.

Jeux Olympiques : le Conseil Municipal apporte son soutien à la candidature de la ville de Lamotte-Beuvron, qui souhaite être le siège des épreuves hippiques lors des Jeux Olympiques 2024.

Collecte des Ordures ménagères : le Conseil Municipal est informé du remplacement prochain (1^{er} semestre 2018) des « bacs jaunes » par des conteneurs à roulettes, similaires à ceux destinés aux déchets ménagers, comme la réglementation l'impose.

Fait à Mennetou-sur-Cher, le 8 Février 2018.

Le Maire,

C. THORIN